Image not found or type unknown

utilisation de photos par un tiers

Par **zetoonzebulon**, le **10/04/2010** à **22:51**

Bonsoir,
J'ai pris il y a quelques années des photos de chevaux appartenant à des "amis" avec eux parfois dessus. Je leur ai donné à l'époque une copie de ces photos numériques. Ils ont utilisé certaines d'entre elles pour leur site internet visant entre autre à faire du commerce de chevaux. Or il y a quasi 1 an, je me suis brouillée avec eux et je leur ai demandé de retirer les photos que j'avais prise puisque selon moi j'en reste propriétaire (et que ces photos étaient "un plus" pour leur site). Ils les avaient retirés or aujourd'hui, je m'apperçois qu'ils les utilisent de nouveau pour leur site. Ai-je un moyen jurique (jurisprudence, article de code, ...) pour les contraindre à les retirer ?
Merci d'avance de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés